



DEPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNE DE SOMME-VESLE

51460

*

Tél. / Fax : 03.26.66.67.60

*

Email :

commune.sommevesle@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2021

Convocations: 24/06/2021
Présents : Tous les conseillers
Secrétaire de séance : Mme Charline DENOYELLE

Lecture est faite du dernier compte-rendu du conseil municipal, qui est approuvé.

➤ Attribution du marché

Vu l'appel public à la concurrence envoyé le 10/05/2021 sur l'Union et le BOAMP ainsi que sur le profil acheteur <https://agysoft.marches-publics.info/>

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la Maîtrise d'œuvre sur la base du règlement de consultation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises ci-dessous et autorise le maire à signer les marchés de travaux et toutes les modifications ultérieures s'y rapportant.

MARCHE PUBLIC SOMME-VESLE SALLE POLYVALENTE

ENTREPRISES RETENUES

	LOT 1 AMENAGEMENTS EXTERIEURS VRD	LOT 2 GROS ŒUVRE	LOT 3 CHARPENTE BOIS COUVERTURE	LOT 4 MENUISERIES ALU	LOT 5 RAVALEMENT	LOT 6 DOUBLAGES CLOISONS FAUX PLAFONDS
ENTREPRISE	S RTP Vitry Lès Reims(51)	SAS THIRIOT Frignicourt(51)	FEVRE ET FILS SARL Heiltz le Maurupt(51)	APB Vassincourt(55)	CAR ISO FACADE Reims(51)	FH AMENAGEMENTS D'INTERIEURS Voipreux(51)
MONTANT	62 841.30€HT 2 712€HT = 65 553.30€HT	66 311.77€HT	44 327€HT	25 810€HT	10 307.32€HT	32 603€HT

	LOT 7 MENUISERIES INTERIEURES	LOT 8 CARRELAGE FAÏENCE	LOT 9 PEINTURE	LOT 10 ELECTRICITE	LOT 11 TRAITEMENT D'AIR PLOMBERIE SANITAIRES	LOT 12 EQUIPEMENTS DE CUISINE
ENTREPRISE	RIBERE Chalons en Champagne(51)	SAS PAYMAL S. Chardogne (55)	BAILLEUX Vitry le François(51)	EURL PERES Chalons en Champagne(51)	AD CONFORT Saint-Memmie(51)	CUISINE SERVICE La Fère(02)
MONTANT	13 246.24€HT	21 414.60€HT	5513.10 €HT	34 662€ 646€ + 1380 + 1020 = 37 708€HT	34 357.77€HT + 428.47 = 34 786.24€HT	11 320€HT

Total HT 368 900.57 €
Total TTC 442 680.68 €

➤ Retrait de la délibération n°2020_07_001

Le conseil avait, le 16 juillet 2020, accepté les devis de Taurel Toitures concernant le démoussage des toits de la mairie et de ses annexes.

Sans réponse de sa part, un premier recommandé lui a été envoyé le 03 mai 2021, l'accusé réception nous a bien été envoyé.

Le 25 mai nous lui avons envoyé un deuxième recommandé lui disant que la loi prévoit que les travaux soient exécutés dans un délai raisonnable à savoir 3 mois après la signature du devis. Nous sommes donc dans notre droit pour annuler notre délibération et notre devis.

Recommandé reçu mais toujours aucune réponse...

Le conseil, décide, à l'unanimité des membres présents, et suite aux recommandations de la Préfecture de la Marne, le retrait de la délibération n°2020_07_001 et de rompre le devis signé avec Taurel Toiture.

➤ **Décision modificative**

Il nous faut alimenter l'article 6231 « annonces et insertions » suite aux parutions dans l'Union et le BOAMP du marché public de la salle

Article à réduire : 022 « dépenses imprévues » - 1600€

Article à ouvrir : 6231 « annonces et insertions » + 1 600€

➤ **Questions diverses**

- Antenne Spie : pas de retour du service urbanisme de la CCMC malgré plusieurs relances de l'entreprise
- Square de jeux : voir date pour déplacer l'aire de jeux, table de ping-pong, panier de basket, hôtel à insectes : 28 aout 2021 9h
- Commission sécurité routière : Voir si le 43 rue basse est propriétaire du trottoir et les autoriser à se garer dans l'impasse
Essai d'un cédez-le-passage à l'intersection de la Rue Basse avec la Rue du Roulier et mise au point fin juillet
- Siem : 20 juillet 2021 démarrage des éclairages publics Rue Haute et étude de l'éclairage public au niveau de la future salle polyvalente

Après les dernières questions diverses, la séance du conseil est levée à 22heures et 00 minutes.

Freddy MELLETT
Maire de Somme-Vesle